



Demande de Naturalisation "frères et sœurs"

Par **Mike7**, le **03/09/2019** à **21:00**

Bonsoir , j'aimerais savoir j'ai fait ma demande de nationalité en tant que frères et sœurs j'aimerais savoir il passe par où le dossier ? Je sais qu'il passe par la police pour voir si j'ai un casier et par les écoles depuis ma maternelle et ma questions c'était est-ce que ils vérifient les absences d'assiduité au lycée? Car j'ai eu beaucoup de problèmes et j'ai beaucoup été absent l'année, mais je continue toujours les études mise à part ça, juste pour le problème d'assiduité est-ce qu'ils vérifient et peuvent, me pas donner la nationalité? Merci j'aimerais vraiment avoir une petite réponse s'il vous plaît

Par **youris**, le **04/09/2019** à **09:36**

bonjour,

voir ce lien qui répond à votre question:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33800>

salutations